



## Le cas du jour



**Pierre Savoye a besoin d'installer un nouveau logiciel métier dans son entreprise.**



**Il se demande quel impact le logiciel pourrait avoir après sa mise en production...**



Le casse-tête



# Comment Pierre Savoye peut-il obtenir la réponse à son interrogation ?

Par lui-même ?

☑ En a-t-il le temps et les compétences ?

En demandant à son technicien ?

☑ Le technicien possède-t-il vraiment l'expertise ?

En questionnant le vendeur ?

☑ Créant ainsi un conflit d'intérêt ?

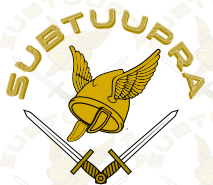




Si Pierre Savoye n'a pas d'expert en interne,  
comme un DSI expérimenté,  
il n'a d'autre solution que de contacter  
un **tiers neutre** pour répondre à sa question.

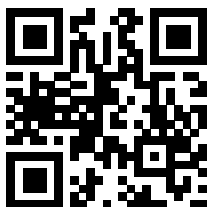


Un tiers neutre est un professionnel qui  
ne vend pas de **service technique** et n'est  
lié à **aucun prestataire**.



# SUBTUUPRA

CONSEIL INFORMATIQUE POUR L'ENTREPRISE



<https://subtuupra.com>



[contact@subtuupra.com](mailto:contact@subtuupra.com)

